



Le prix Renaudot des lycéens

publié le 10/06/2009 - mis à jour le 10/07/2009

Depuis 1992, date à laquelle l'association « les Amis de Théophraste Renaudot » a été à l'initiative du Prix Renaudot des lycéens, le lycée Guy Chauvet participe à l'attribution de cette récompense.

Cette année, ce sont 323 élèves de dix lycées de l'académie de Poitiers et de trois lycées d'académies limitrophes qui se sont portés volontaires pour devenir jurés littéraires et participer la 17ème édition du Prix Renaudot des lycéens.

Après avoir rédigé une Charte définissant l'organisation générale du Prix, lu la sélection des romans proposée par le jury du Renaudot parisien, nos lycéens ont débattu et échangé entre eux, encadrés par des enseignants. Ils ont choisi enfin leur candidat favori.

Début novembre, deux délégués de chaque lycée réunis au lycée professionnel Marc Godrie de Loudun délibèrent et votent à bulletin secret pour choisir le lauréat du Prix au lycée Guy Chauvet. Au cours du déjeuner littéraire qui suit, le président du jury, élève de Guy Chauvet annonce le résultat du vote et informe par téléphone le doyen du jury Renaudot à Paris, André Bourin.

Fin novembre, l'écrivain lauréat du Renaudot des lycéens est invité à Loudun. Au cours de cette journée tous les élèves jurés peuvent visiter en matinée la ville de Loudun et le musée Renaudot où ils peuvent découvrir l'histoire de cet illustre personnage et celle du Prix Renaudot. A midi, les présidents des jurés de chaque lycée déjeunent avec le lauréat du Prix. Enfin, les lycéens se retrouvent au Centre Culturel de Loudun pour une rencontre littéraire avec le lauréat du Prix Renaudot des lycéens, les représentants des maisons d'éditions et les journalistes. Le lauréat du prix Renaudot parisien est également convié à cette occasion. Cet échange est suivi d'une séance de dédicaces.

En octobre 2008, un blog a été ouvert pour faciliter les discussions entre les lycéens des différentes académies. Ce blog est accessible à l'adresse suivante : <https://blogpeda.ac-poitiers.fr/pri...>



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.